

Saint Jean de Tholome

5 ET 6 DECEMBRE 1997 : JOURNEES DU TELETHON

<i>Communes</i>	<i>Bénéfices des manifestations</i>	<i>Dons</i>
VIUZ EN SALLAZ	9 550.74 F	3 140.00 F
LA TOUR	5 265.00 F	500.00 F
ONNION	6 720.00 F	
VILLE EN SALLAZ	4 915.00 F	500.00 F
PEILLONNEX	4 800.00 F	3 700.00 F
MEGEVETTE	5 190.50 F	
SAINT JEAN DE THOLOME	3 750.00 F	215.00 F
MARCELLAZ	830.00 F	500.00 F
SAINT JOIRE	18 458.99 F	5 210.61 F

10 JANVIER 1998 : LES VOEUX

A St Jean aussi c'est devenu une coutume. Au début de l'an, la municipalité invite ses administrés à une amicale réception au cours de laquelle on échange les voeux, on partage gâteaux et vin d'honneur. C'est l'occasion de se rencontrer. On parle de tout, pas seulement des affaires de la commune que le maire, Henri Dêturche, va évoquer dans son discours à l'ouverture de la réunion, en rappelant les réalisations effectuées tout au long des dernières années... La dernière tranche de travaux d'élargissement de la route de Bovère s'achèvera au printemps grâce à la dotation générale qui participe à concurrence de 45% du montant des travaux alors que le Conseil Général accorde une subvention de 320 000F. D'autre part cette année on prolongera les égouts collectifs jusqu'au village de Chez Les Ruz et on continuera le revêtement d'autres voies communales sans oublier l'élargissement de la route qui conduit de St Jean à Peillonex : « Notre Conseiller Général Jean-Marc Chavanne va nous en parler, poursuit le maire. Auparavant je profite de l'occasion pour le remercier ainsi que le Conseil Général pour l'aide financière qu'ils nous ont accordée sans oublier la dotation générale distribuée par le

Préfet. Ces aides sont bien appréciées pour nos petits budgets ... » C'est en terme chaleureux que Jean-Marc Chavanne répond, notamment en ce qui concerne la route qui relie le Chef-Lieu à celui de Peillonex : « J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une subvention de 9 millions et demi a été votée, sans compter l'acquisition des terrains que le Département s'engage à payer... Quand à l'importance des subventions du Conseil Général, elle est notamment déterminée en prenant compte les impôts locaux que vous acquittez. Il ne tient qu'à vous de les augmenter si vous voulez recevoir plus ... » . Les sourires se dessinent sur les visages dans l'assistance.....A StJean où la démographie est toujours en sensible progrès, chaque année une dizaine de permis de construire sont accordés à des gens venus de l'extérieur, appelés par le travail dans la vallée, à Annemasse ou Genève. Cet apport s'intègre parfaitement avec les couches profondes du terroir, les vieilles familles implantées depuis des générations. C'est un aspect de l'inéluctable évolution. Elle s'opère dans de bonnes conditions, parce que la commune sait protéger les valeurs fondamentales de sa personnalité.

le Dauphiné Libéré, F. MOTTIER

BLOC NOTES

Le bureau de la **MAIRIE** est ouvert : le mardi de 14h à 17H
(tel : 04.50.95.10.38) le jeudi de 17H à 19H
le samedi de 9H à 11H

Vous pouvez contacter l'Assistante Sociale :
Le mardi de 9h à 11h30 au 04.50.36.96.96
Le Vendredi de 9h à 12h au 04.50.35.80.05

Le secrétariat de l'aide à domicile (ADMR) est ouvert tous les matins du
lundi au vendredi à la mairie de Saint Jeoire tel : 04.50.35.80.05

La liste des Assistantes maternelles agréées de notre commune peut être
consultée en mairie.

L'Association cantonale petite enfance a son siège au Clos Ruphy à
Saint Jeoire, directrice Mme MORTON, tel : 04.50.35.95.60

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1997

DECES

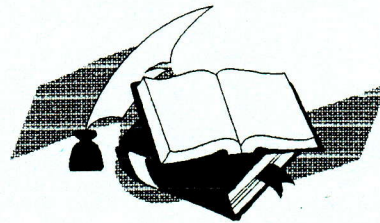
Mme MASSEREY Fernande ép.
PIOKOWSKI (Romblaz d'en
Haut/Sierre- Suisse)
Mme SUARD Madeleine épouse
BEGUIN (Bovère)
Melle DECOSTER Catherine (chez Les
Ruz)

NAISSANCES :

BALLI Sébastien (La Cocarde)
PAILLET Earvin (La Mouille)
DUHAMEL Allan (Larsenex)
ROUSSINE Roseline (Chez Les Ruz)
GOLLAY Bastian (Chef-Lieu)
VIDAL Camille (Savernaz)
LAYAT Elodie (Chez Les Syords)
BEGUIN Antonin (Bovère)

MARIAGES

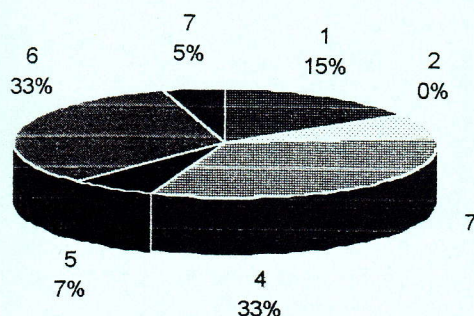
11 JUIN : CONS Marie-Reine et
DOUCET Alain
21 JUIN : ANSEL Christelle et
TISSOT Sylvain
06 SEPTEMBRE : MANCEL Edwige
et LANSARD Thierry
06 DECEMBRE : MELOT Catherine
et HUTINET Fanck
30 DECEMBRE : TRAVKINA Tatiana
et LAPLACE Jean-Paul



BUDGET 1997 : EAU ET ASSAINISSEMENT

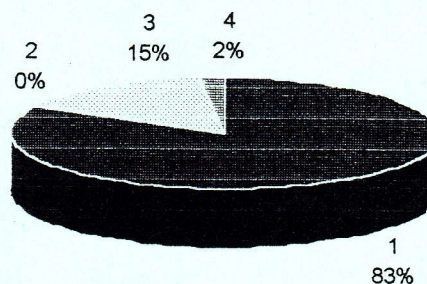
Section Exploitation :

Dépenses : 324 308.55F.



- 1 : Achats et variation des stocks
- 2 : Autres services extérieurs
- 3 : Charges de gestion courantes
- 4 : Charges financières
- 5 : Charges externes
- 6 : Dotation amortissement provis;
- 7 : Taxes & versements

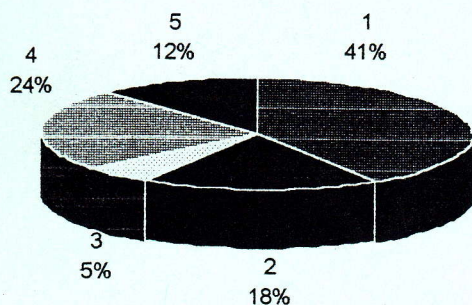
Recettes : 490 509.04F.



- 1 : Vente produit
- 3 : Subvention d'exploitation
- 4 : Produits financiers

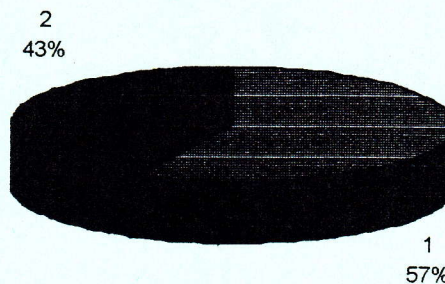
Section investissement :

Dépenses : 419 770.12F.



- 1 : Déficit antérieur reporté
- 2 : Emprunts et dettes assimilées
- 3 : Immobilisations corporelles
- 4 : Immobilisation en cours
- 5 : Participations et créances

Recettes : 249 135.67F.



- 1 : Réserves
- 2 : Amortissement

TARIFS 1998

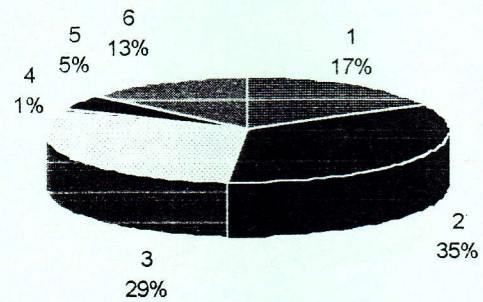
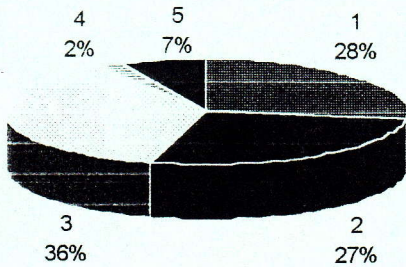
EAU : 4.85 F. / m³
ASSAINISSEMENT : 4.85 F. / m³

BUDGET 1997

Section Fonctionnement

Dépenses : 2 459 538.77F.

Recettes : 3 354 522.27F



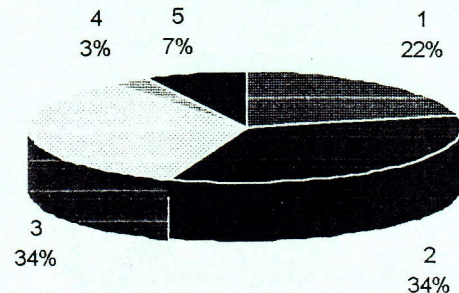
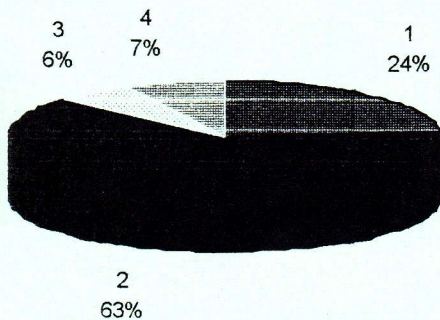
- 1 : Charges à caractère général
- 2 : Charges personnel et frais
- 3 : Charges gestion courante
- 4 : Charges financières
- 5 : Diff s/réal. transférées invest.

- 1 : Vente de produits
- 2 : Impôts et taxes
- 3 : Dotation, subvention
- 4 : Autres produits gestion courante
- 5 : Produits exceptionnels
- 6 : Excédent antérieur reporté

Section Investissement

Dépenses : 1 403 371.43 F.

Recettes : 1 614 478.96 F.



- 1 : Imm. corporelles
- 2 : Imm. en cours
- 3 : Emprunts et dettes assimilées
- 4 : Différences/réalis. non financ.

- 1 : Exédent antérieur reporté
- 2 : Sub. et Part.d'inv.
- 3 : Dotations, fonds divers et résér.
- 4 : Différences/réalis. non financ.
- 5 : Immobilisations corporelles

TARIFS 98 :

Taxe d'habitation : 8.90%
Foncier non bâti : 37 %

Foncier bâti : 7.20%
Taxe professionnelle : 10.01%

URBANISME 1997

PERMIS DE CONSTRUIRE:

TREBOUX F. (le Bournet),
BELLOTINI P. (Savernaz),
VERDAN ROULET O. (La Mouille),
MERMIN R. (Savernaz),
GOLAY P. (Chef-Lieu),
DI SILVESTRO G. (Romblaz / Haut),
LEMAIRE B. (Le Bournet),
BOUHRIS R. (Les Syords),
CHATEL LALEY A. (Ruddé),
GIOVANNA L. (Les Tattes),
PASSAQUAY R. (Grange Cocarde),
GAEC du MOLE (vers Château),
CHAFFARD P. (Granges Cocarde),
JACCOOT J-L (Les Ruz),
MEYER P. (Granges Bovère),
COLLAVET L. (Lavondet),
BUSSOD C. (La Biollaz),
MAIGEAULT F. (Chez Piquet)



BOIS ET FORETS

La Haute-Savoie qui est le premier département de France en production d'épicéas de qualité n'avait pas encore de Filière organisée. Nous étions le seul département de Rhône Alpes dans cette situation.

Cette interprofession a été mise en place et à l'heure actuelle, elle fonctionne.

Vu le contexte difficile du marché de bois, entre autre la chute des cours du bois sur pied depuis plusieurs années, notre commune a accepté de participer à cette filière bois et au financement à raison de n% du montant des ventes de coupe de bois, ceci pour une période expérimentale de 3 ans.

Actuellement, nous arrivons à l'équilibre des comptes entre les montants encaissés sur les coupes vendues et chablis, et les frais d'entretien et de plantation facturés par l'Office National des Forêts. Nous espérons rester dans cet équilibre pour les prochaines années car nous ne pouvons pas à l'heure actuelle faire beaucoup de bénéfices !

DECLARATIONS DE TRAVAUX :

BOTHUA J. (Chef-Lieu),
QUIENOT C. (Granges Cocarde),
GLADKOFF H. (Romblaz / Bas),
LAPLACE G. (Savernaz),
VAN DER SCHUREN (Gr. Bovère),
CHATEL LOUROZ B. (Chez Bocquet),
POTIER L. (Savernaz),
RENIU E. (Larsenex),
NANJOD F. (Romblaz / Haut),
METRAL A. (Romblaz / Haut)

CERTIFICATS D'URBANISME :

VERDAN ROULET R. (La Mouille),
RAMEL J. (Granges Cocarde),
DETURCHE A. (Les Syords),
LAYAT E. (Lavondet),
VERDAN METRAL J. (Les Syords),
Consorts CHAFFARD (Le Bournet),
CHAFFARD G. (Le Bournet),
CHAFFARD R. (les Maréchaux),
MOGEON G. (Granges Cocarde),
CHAFFARD T. (chez Dametaz)

ORDURES MENAGERES:

Le ramassage des ordures ménagères (le mardi à l'aube) est strictement réservé **aux déchets ménagers**.

Pour le verre, des containers sont à votre disposition au Chef-Lieu

Pour la tonte, les gros objets, le papier (journeaux, magazines,...) la déchetterie de SAINT JEOIRE est ouverte 5 jours par semaine (horaires affichés en mairie)

La ferraille est ramassée au printemps et à l'automne (dates communiquées par affichage)

QUELQUES CHIFFRES POUR 1997

Coût pour le ramassage	112 622F.
Participation Syndicat FORON/RISSE	116 151F.
Participation SIDEFAGE 97	22 601F.
Participation déchetterie	7 133F.

NOS AMIS LES BETES:

Milou, petite boule de poil blanc, est très gentil, voudrait bien être l'ami de tout le monde, mais voilà, régulièrement il casse ou déterre les fleurs de ses voisins ou laisse des traces peu agréables dans le gazon ou se réveille avant le jour et donne son aubade, alertant ses petits copains pour une belle sérénade peut-être un peu trop matinale ... Ou

Et cela bien sûr dès que Tintin son maître s'absente, ferme les yeux ou fait la sourde oreille ! Mais Tintin perd doucement ses amis, ses voisins n'apprécient plus sa présence, son petit chien pourtant si joli se fait « chasser » de partout...

N'est-il donc pas possible de cohabiter harmonieusement tout en respectant un savoir vivre entre tous ?

Car en fait qui sera la victime de la mécontente ? MILOU évidemment !

DIVERS:

L'hiver trop clément n'a pas permis de mettre à l'épreuve le nouveau tracteur, mais si NOEL était au balcon, attendons de voir ce Pâques nous réserve !

